



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## structures administratives

Question écrite n° 26153

### Texte de la question

M. Jérôme Chartier appelle l'attention de M. le secrétaire d'État au tourisme sur l'existence des observatoires, organismes, conseils et dispositifs assimilés qui existent sous la responsabilité totale ou partagée des administrations dont il assume la charge. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer précisément, sous forme d'un tableau, le nom de l'organisme, son objet, la rémunération de ses membres, les fonctionnaires mis à sa disposition pour son fonctionnement ainsi qu'une évaluation financière rapide et globale des moyens matériels qu'il utilise pour son fonctionnement ou son rayonnement.

### Texte de la réponse

Le tourisme est un secteur important de l'économie, en constante évolution, qui nécessite des outils adaptés, notamment pour la promotion de la France à l'étranger ou l'ingénierie touristique. C'est aussi un secteur dans lequel les métiers sont nombreux et divers et il convient que l'ensemble des acteurs puissent se rencontrer au sein d'instances communes. Sont ainsi placés sous l'autorité du secrétaire d'État au tourisme des structures telles que Maison de la France, l'Agence française de l'ingénierie touristique, l'Observatoire national du tourisme, le Conseil national du tourisme, le Conseil national des villes et villages fleuris, le Service d'études et d'aménagement touristique de la montagne, la Bourse solidarité vacances et l'Agence nationale pour les chèques vacances. Dans le cadre de la politique de réforme de l'État, le secrétaire d'État au tourisme a diligencé des missions d'inspection de ces organismes dans le but de rechercher si certains ne pourraient pas être regroupés pour être plus performants. Le nouveau dispositif envisagé devrait être présenté lors du prochain comité interministériel du tourisme souhaité par le Premier ministre en 2004.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jérôme Chartier](#)

**Circonscription :** Val-d'Oise (7<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 26153

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** tourisme

**Ministère attributaire :** tourisme

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 octobre 2003, page 7790

**Réponse publiée le :** 24 novembre 2003, page 9063